

Mars 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dixième session

Rome, 7 – 11 mai 2012

Programme de travail pluriannuel du Comité

Le présent document contient l'annexe 1 du rapport de la cent septième session (session extraordinaire) du Comité du Programme (Rome, 16 et 17 mai 2011), intitulée « Rapport d'étape sur le Programme de travail pluriannuel du Comité » (CL 143/5). Il est présenté au Comité pour information.

CL 143/5 ANNEXE 1

Rapport d'étape sur le Programme de travail pluriannuel du Comité

1. Le présent document est le rapport du Comité du Programme sur l'état d'avancement de son Programme de travail pluriannuel de décembre 2009 à mai 2011.

A. PLANIFICATION DU PROGRAMME ET ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

2. Durant l'exercice biennal 2010-2011, le Comité du Programme a examiné les questions ci-après touchant au programme et à la définition des priorités:

- Priorités des activités techniques de l'Organisation pour l'exercice biennal 2012-2013
- Plan à moyen terme 2010-2013 (Révisé) et Programme de travail et budget 2012-2013
- Stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités
- Santé animale durable et maîtrise des risques sanitaires d'origine animale – à l'appui de l'initiative « Une seule santé »

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

3. Toutes les recommandations formulées jusqu'ici par le Comité ont été approuvées par le Conseil et, de ce fait, les indicateurs du Programme pluriannuel de travail ont été à cet égard largement remplis. Les recommandations présentées par le Comité étaient consensuelles et précises.

4. Le Comité a examiné les priorités de l'Organisation pour l'exercice biennal 2012-2013 lors d'une réunion informelle et de ses sessions régulières. Les échanges de vues avec les équipes stratégiques et les sous-directeurs généraux (SDG) ont été très utiles dans la mesure où ils ont permis de centrer les délibérations sur les principaux domaines de changement dans le PTB, mais la session formelle a sensiblement souffert de l'arrivée tardive des documents de référence. À l'avenir, il serait bon de réfléchir au moyen d'entendre aussi le point de vue des SDG régionaux, éventuellement par visioconférence. Il conviendrait aussi de prévoir suffisamment de temps pour débattre des raisons justifiant le choix ou l'abandon de certaines priorités, ainsi que des implications de ces décisions en termes de ressources.

Évaluation du Programme de travail et budget proposé pour 2012-2013

5. Le Comité a examiné le PTB proposé afin de déterminer si celui-ci répondait aux nouvelles priorités formulées par les conférences régionales et les comités techniques. Il a en outre évalué dans quelle mesure la proposition de PTB présentée prenait en compte les enseignements tirés des résultats des exercices précédents, au vu des diverses évaluations qui avaient été examinées par le Comité. Par ailleurs, le Comité s'est penché sur les effets du budget intégré, notamment la répartition des ressources entre les différentes sources de financement.

6. Dans le prochain cycle de programmation, le travail du Comité en rapport avec la planification et l'établissement de priorités doit être rationalisé, ce qui impliquera:

- a) que les conférences régionales formulent des propositions concrètes sur leurs priorités premières;
- b) que les comités techniques dictent des priorités spécifiques assorties de dates butoir dans le contexte de leurs résultats organisationnels respectifs;
- c) de faire en sorte que les priorités émanant d'autres intervenants soient compatibles avec celles mentionnées aux points a) et b) ci-dessus; et
- d) que les rapports des conférences régionales et des comités techniques soient communiqués sous une forme normalisée pour faciliter les débats sur l'établissement de priorités au sein du Comité du Programme.

7. Dans cette entreprise, la consultation préalable des présidents des conférences régionales et des comités techniques serait de nature à faciliter les travaux du Comité du Programme. À cet effet, le Président indépendant du Conseil pourrait organiser une réunion de coordination avant la tenue des sessions des conférences régionales et des comités techniques, comme cela avait été le cas en 2010.

8. La Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier en octobre 2011 devrait servir à évaluer la forme et le fond du PTB 2012-2013 et ainsi permettre de tirer des enseignements pour le cycle de programmation suivant et d'envisager comment aborder le PTB 2014-2015 (conjointement et séparément).

B. SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME AXÉ SUR LES RÉSULTATS

9. Au titre du suivi de l'exécution du programme axé sur les résultats, le Comité du Programme et les participants à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme ont respectivement débattu des questions suivantes:

- Rapport sur l'exécution du programme 2008-2009 (Réunion conjointe)
- Rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours 2010, y compris l'examen de l'exécution du PTB 2010-2011 et les propositions d'ajustement
- État d'avancement de l'exécution du PCT (trois réunions, Réunion conjointe).

10. Tous les avis et décisions du Conseil visant des ajustements à apporter au programme de travail ont suivi les recommandations du Comité du Programme et de la Réunion conjointe. Les recommandations adressées au Conseil étaient précises et consensuelles.

11. Le Comité a examiné le rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours 2010; il s'agit du premier rapport de ce type élaboré dans le cadre du nouveau système d'établissement de rapports axé sur les résultats FAO, il prend en compte l'allocation et l'utilisation de différentes ressources et l'alignement sur les résultats organisationnels. Le Comité a en outre débattu de la communication d'informations pertinentes sur les résultats régionaux, de questions transversales et des domaines interdisciplinaires. Il a souligné que, aux fins de l'élaboration du Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011, il fallait améliorer les critères et les indicateurs de résultats.

C. ÉVALUATION

12. Le Comité a examiné les points suivants:

- Charte du Bureau de l'évaluation de la FAO
- Plan indicatif à horizon mobile de l'évaluation stratégique et programmatique 2010-2012
- Évaluation stratégique de la programmation par pays de la FAO et réponse de la Direction
- Évaluation des activités de renforcement des capacités menées par la FAO en Afrique et réponse de la Direction
- Deuxième évaluation en temps réel des activités de la FAO sur la grippe aviaire hautement pathogène et réponse de la Direction
- Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO dans les situations d'urgence et réponse de la Direction
- Évaluation thématique conjointe de l'appui fourni par la FAO et le PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire et réponse de la Direction
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau et réponse de la Direction
- Évaluation des interventions de la FAO financées par le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) et réponse de la Direction
- Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient et réponse de la Direction
- Efficacité de la FAO au niveau des pays: Synthèse des évaluations dans des pays en situation d'après-conflit et en transition (République démocratique du Congo, Tadjikistan, Soudan) et réponse de la Direction
- Efficacité de la FAO au niveau des pays: Synthèse des évaluations dans de grands pays en développement rapide (Inde et Brésil) et réponse de la Direction
- Suivi de l'évaluation indépendante du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des statistiques

13. Le Comité a sélectionné avec soin ces thèmes d'évaluation, donnant ainsi des orientations sur la nécessité de centrer à l'avenir les évaluations de la FAO sur des questions stratégiques. Toutes les évaluations retenues pour l'avenir revêtent un caractère stratégique.

14. Le Comité a procédé à un examen assez approfondi des rapports d'évaluation et des réponses de la Direction. Il a aussi engagé des activités pour donner suite aux recommandations qu'il avait lui-même précédemment formulées sur la base des rapports d'évaluation et des réponses de la Direction, dans le but d'assurer l'intégration des recommandations dans les activités de la FAO. Certaines indications montrent que les équipes stratégiques ont pris en compte les recommandations des évaluations, mais les modalités de leur incorporation systématique, par exemple dans le processus d'élaboration du Programme de travail et budget, sont moins claires.

15. À propos des thèmes futurs d'évaluation, il pourrait être utile de se pencher sur les questions relatives à la structure, au contenu et à la bonne exécution du programme de terrain de la FAO, y compris les systèmes en place de planification et de supervision des projets. D'autres aspects du processus de décentralisation pourraient aussi faire l'objet d'évaluations futures, de même que des questions clés ou des objectifs stratégiques particuliers visant à relever des défis mondiaux urgents. L'augmentation proposée du budget du Bureau de l'évaluation devrait être employée principalement pour élargir la portée des recommandations formulées dans les évaluations et mieux y donner suite.

16. Le Comité a demandé au Bureau de l'évaluation de proposer une nouvelle méthode pour améliorer la suite donnée aux évaluations et leur impact.

D. MISE EN ŒUVRE DU PAI ET INTÉGRATION DANS LE PTB

17. Les présidents du Comité financier et du Comité du Programme ont décidé d'examiner les questions liées au PAI sur lesquelles aucune décision n'était encore intervenue lors des réunions conjointes des deux Comités.

- Accès au PCT sous la forme de dons: critère d'éligibilité (Comité du Programme, deux fois)
- Examen préliminaire des organes statutaires, en particulier des organismes établis en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif et de leurs relations avec la FAO (Comité du Programme)
- Système de planification, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats (Réunion conjointe, deux fois)
- Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources (Réunion conjointe, deux fois)
- État d'avancement de la décentralisation (Réunion conjointe)
- Vision de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés (Réunion conjointe)
- Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé (Réunion conjointe)

18. La répartition des responsabilités entre le Comité du Programme, le CoC-EEI¹ et le Groupe de travail à composition non limitée², en vertu de leurs mandats respectifs, n'est pas totalement claire. Mais le Comité du Programme a pour sa part mené à terme les actions du PAI directement liées à ses travaux (actions 2.35, 2.36, 2.38, 2.39, 2.44, 2.45, 2.46 et 2.47). Il convient à l'avenir d'apporter la plus grande attention à l'élaboration des ordres du jour des sessions du Comité financier et du Comité du Programme, ainsi que de la Réunion conjointe, en vue d'éviter les doublons.

E. MÉTHODES DE TRAVAIL AMÉLIORÉES ET EFFICACITÉ DU COMITÉ DU PROGRAMME

19. Le Comité du Programme a examiné deux questions liées à ses méthodes de travail:

- Son programme de travail pluriannuel
- L'état d'avancement de l'exécution de son Programme de travail pluriannuel.

20. La formulation du Programme de travail pluriannuel du Comité a été facilitée par des séminaires informels. Le Comité du Programme a été le premier organe directeur à finaliser son programme de travail pluriannuel, lequel a ensuite été avalisé par le Conseil.

21. En général, le Comité du Programme établit un ordre du jour très précis, qui lui permet de travailler efficacement. Son programme de travail est toutefois parfois quelque peu surchargé. Une meilleure gestion du temps implique plus de souplesse dans l'organisation des réunions à l'avenir, au vu en particulier du volume croissant des évaluations.

¹ Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

² Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.

22. Les recommandations du Comité à l'adresse du Conseil et de la Direction de la FAO ont été précises et ciblées, et le Conseil s'est félicité de la structure adoptée pour les ordres du jour et les rapports du Comité³. L'accueil réservé à ses travaux a donc été satisfaisant. Le Comité a travaillé dans un climat de coopération et de bonne entente et les membres du Comité du Programme se sont montrés ouverts au compromis.

23. Les relations de travail avec le Comité financier et le Secrétariat de la FAO ont été très harmonieuses. Les contacts avec les autres organes directeurs de l'Organisation ont été moins réguliers, mais néanmoins amicaux; ils ont permis de rationaliser le travail des organes directeurs. Il serait nécessaire de formaliser ces liens à l'avenir et d' étoffer les relations entre le Comité et les autres organes directeurs.

24. La demande du Comité du Programme, concernant l'harmonisation des documents de référence dans leur présentation, page de couverture comprise, a été prise en compte par le Secrétariat. Toutefois, les retards de réception des documents du Secrétariat dans toutes les langues de l'Organisation ont été un réel problème. Les règles applicables à la diffusion des documents doivent absolument être observées pour que les pays Membres puissent pleinement jouer le rôle qui leur incombe en matière de gouvernance.

25. Les réunions informelles ont bénéficié d'une bonne participation et fourni l'occasion de discussions plus approfondies sur des questions cruciales (en particulier l'établissement des priorités pour les activités de la FAO) inscrites à l'ordre du jour du Comité du Programme. Ces réunions ont été très appréciées des membres du Comité et devraient être considérées comme un moyen supplémentaire de préparer les sessions formelles à l'avenir.

26. Le Comité a dit considérer que la participation des directeurs généraux adjoints et d'autres membres de la Direction à ses sessions était extrêmement utile. Il a en outre recommandé que les sous-directeurs généraux/représentants régionaux soient invités à y participer par vidéoconférence si indiqué. À l'avenir, les réunions formelles et informelles devraient être organisées de manière flexible, selon les besoins. Il serait utile que l'ordre du jour des réunions formelles soit plus court et qu'il y ait une ou deux réunions supplémentaires. L'élaboration de l'ordre du jour des sessions du Comité pourrait être améliorée, par exemple grâce à un plan de travail à évolution continue disponible à chaque réunion.

27. Les Groupes régionaux devraient veiller, à l'heure de choisir les membres du Comité du Programme qu'il leur appartient de désigner, aux avantages que représentent la mémoire institutionnelle et la continuité.

28. Le Comité a encouragé la participation d'observateurs sans droit de parole, en particulier de membres du Conseil.

³ CL 139/REP paragraphe 20.